

*Les subsides*

**Des voix: Bravo!**

**M. David Berger (Secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur l'Orateur, je suis ravi de pouvoir participer au débat cet après-midi qui porte sur le sujet très important des taux d'intérêt et la politique financière. Il faut absolument faire comprendre aux citoyens canadiens que le gouvernement est en train d'agir, contrairement à l'impression qu'ont donnée les membres de l'opposition. Comme secrétaire parlementaire du ministre d'État responsable des petites entreprises, j'aimerais donner un aperçu des efforts que fait le gouvernement en ce moment pour aider les petites entreprises au Canada. Tout d'abord, il ne faut pas oublier qu'il y a un million de petites entreprises au Canada, ce qui représente 97 p. 100 du nombre total des entreprises au pays. Ce sont elles qui fournissent 42 p. 100 des emplois dans le secteur privé, elles représentent 30 p. 100 de la participation des entreprises au PNB et sont un des moteurs de l'expansion régionale et de l'innovation. Ajoutons qu'elles sont canadiennes à 97 p. 100.

J'aimerais énumérer les mesures gouvernementales qui sont destinées à venir en aide aux petites entreprises, je note d'abord la loi sur les prêts aux petites entreprises, qui prévoit des garanties pour les prêts que les institutions financières consentent aux petites entreprises pour l'achat ou le réaménagement d'installations et d'équipement commerciaux. Monsieur l'Orateur, vous savez sans doute que les prêts consentis en vertu de ce programme sont fixés à 1 p. 100 au-dessus du taux préférentiel et non à deux, trois ou quatre points au-dessus de ce taux, ce qu'on exige souvent des petites entreprises. Deuxièmement, il y a le programme d'obligations des petites entreprises qui a été proposé dans le budget du 12 novembre. Le programme permet aux petites entreprises qui ont de graves difficultés financières de réduire jusqu'à 50 p. 100 leurs paiements d'intérêts. Le programme fait suite aux obligations pour l'expansion des petites entreprises annoncées en 1979. Dans ma province, au Québec, environ 12 p. 100 des prêts consentis en vertu de ce programme ont été accordés à des entreprises québécoises et 11 p. 100 de toutes ces obligations avaient été émises à la fin de 1981.

● (1510)

Monsieur l'Orateur, on a beaucoup critiqué ce programme disant que les banques se font prier pour y participer, que les entreprises ignorent jusqu'à son existence. Je signale qu'aux termes du programme initial, on a consenti presque 2 milliards de dollars en prêts, dont environ 13 p. 100, ou 260 millions de dollars à des entreprises en difficulté financière. C'est donc dire que, dans sa forme initiale, le programme a été une réussite, qu'il est venu en aide aux hommes d'affaires aux prises avec des problèmes financiers.

Les crédits sont prévus dans le budget; il s'agit donc peut-être pour les hommes d'affaires de prendre connaissance du programme et de demander à leurs banquiers de faire preuve de l'imagination voulue pour consentir des prêts grâce à ce programme.

Plus tôt dans la journée, j'ai eu l'occasion de participer, par téléphone à une émission radiodiffusée de Montréal. L'un des invités à l'émission était le représentant de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes au Québec. Il a signalé que, selon un sondage auprès de ses membres, 40 p. 100 environ d'entre eux ignorent l'existence du programme. Monsieur l'Orateur, cet organisme devrait peut-être songer à informer ses membres. La Fédération canadienne des entreprises indépendantes pourrait jouer un rôle important en informant ses membres sur le programme et en veillant à ce que celui-ci porte ses fruits.

J'ai signalé par ailleurs que le gouvernement serait manifestement heureux que la Fédération propose des solutions pour rendre ce programme plus efficace.

Monsieur l'Orateur, il y a un autre programme utile pour les petites et moyennes entreprises; le Programme d'expansion des entreprises qui vise à aider les entreprises, y compris les petites et les moyennes, à mettre en œuvre des projets d'innovation ou dans des projets d'adaptation relativement hasardeux qui peuvent donner un bon rendement sur les investissements. Les risques étant élevés, il faut des années pour obtenir des résultats.

Dans le cadre de ce programme, environ 304 projets ont été acceptés au Québec en 1981, soit 43.4 p. 100 de l'ensemble des projets; ces prêts et subventions représentent une somme totale de 73 millions de dollars, soit 22.3 p. 100 des prêts ou subventions accordés dans le cadre de ce programme.

Je signale par ailleurs la Banque fédérale de développement, qui offre des services financiers et administratifs presque exclusivement aux petites entreprises, surtout à celles qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement à des conditions raisonnables. Elle offre notamment des prêts, des garanties d'emprunts et financement par émission d'actions. En 1981, la Banque fédérale de développement a autorisé des prêts pour un montant total de 113 millions de dollars à environ 1,253 entreprises québécoises. Elle a fait treize investissements de capitaux en 1981 qui représentent en tout une somme de \$4,304,000.

Monsieur l'Orateur, je voudrais parler d'un autre programme, le Programme de développement des marchés d'exportation. En 1980-1981, les entreprises québécoises ont reçu près de 28 p. 100 de l'aide accordée dans le cadre de ce programme, soit environ 4.8 millions de dollars. Dans la province de Québec, 477 demandes ont été approuvées.

Je voudrais signaler un autre programme qui relève du ministère de l'Expansion économique régionale, un programme d'aide à l'expansion industrielle. C'est dans le cadre de ce programme et d'ententes auxiliaires que le gouvernement accorde la majeure partie de son aide à l'expansion régionale.

**M. Huntington:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Vous m'avez souvent rappelé à l'ordre à la Chambre parce que je m'écartais du sujet. Je me demande si le secrétaire parlementaire peut nous dire ce que ces programmes bien connus du gouvernement ont à voir avec le débat qui se déroule actuellement.